

Été 2024



Suivez-nous sur notre site web et sur notre page Facebook et inscrivez-vous à l'infolettre et à l'alerte citoyenne.

## 2<sup>e</sup> versement de taxes : 10 juillet 2024

Vous pouvez payer votre compte de taxes auprès de votre institution financière (Internet ou comptoir), par chèque (libellé au nom de Municipalité de Saint-Alexis) ou à l'Hôtel de Ville (argent comptant ou chèque seulement).



## Mot du maire

Chères citoyennes et chers citoyens,

L'été est à nos portes et j'en profite pour vous souhaiter une belle période estivale. C'est aussi une belle occasion pour participer au concours Embellissons notre Terre vivante. En aménageant vos espaces, vous aidez la Municipalité à maintenir ses 4 Fleurons du Québec et avez la possibilité de gagner l'un des trois prix qui seront tirés au sort au mois d'août.

La Municipalité réalise des travaux sur le réseau routier et ceux-ci vont se poursuivre pendant quelques semaines. Cela entraîne des détours et autres inconvénients. Le partage de la route est essentiel pour assurer la sécurité de tous, ainsi je vous demande de faire preuve de patience et de compréhension. Notez que les travaux majeurs sur le réseau d'aqueduc vont entraîner certaines coupures d'eau. Nous travaillons à minimiser le plus possible les impacts sur votre quotidien. Toutefois, chacune et chacun d'entre vous peut aider en limitant le plus possible sa consommation d'eau pendant les travaux. Vous serez informés tout au long des travaux par l'entremise de l'alerte citoyenne et de la page Facebook. Abonnez-vous à ces outils de communication si ce n'est pas déjà fait!

De plus, comme vous le savez déjà, la Municipalité déploiera au cours de l'été la phase 1A du plan de circulation. Je demande à tous de collaborer afin de bien respecter ces nouvelles mesures. Elles permettront d'améliorer la sécurité autant pour nos résidents que pour les usagers provenant de l'extérieur de Saint-Alexis dont le nombre ne fait qu'accroître. C'est pourquoi il est d'autant plus crucial que chacun s'engage à avoir un comportement responsable sur nos routes.

N'oubliez pas que l'Hôtel de ville et la Bibliothèque Diane-Lavallée seront fermés durant les vacances de la construction. Prévoyez vos demandes administratives et d'urbanisme ainsi que vos lectures pour vos vacances.

Salutations,

Michel Ricard, maire

**Prochaines séances du conseil municipal**

**17 juin | 15 juillet | 26 août**

**à 19 h 30 au Complexe de l'Hôtel de ville**

## Membres du conseil municipal



Guylaine Perreault  
Siège 1



Catherine Venne  
Siège 2



Sébastien Ricard  
Siège 3



Myriam Arbour  
Siège 4



Chantal Robichaud  
Siège 5



Danny Quesnel  
Siège 6

# Décisions du conseil municipal de mars et avril 2024



## Bibliothèque

L'horaire de la Bibliothèque Diane-Lavallée a été modifié, notamment en ajoutant des heures d'ouverture les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis matin de chaque mois, dans le but de mieux répondre aux besoins de la population alexinoise. De plus, le nombre maximum de volumes qu'il est possible d'emprunter a été revu à la hausse, passant de 5 à 10.

## Environnement

Le conseil municipal a choisi d'établir un jardin communautaire sur le terrain municipal face au Complexe de l'Hôtel de ville. Un concours d'embellissement a aussi été lancé afin d'inciter les résidents de Saint-Alexis à contribuer au maintien de la classification *Les Fleurons du Québec*, soit 4 Fleurons.

## Projets

Le projet de la MRC de Montcalm intitulé « *Chouette ! Parcours d'art en milieu rural* » se déploie à Saint-Alexis en 2024. Le conseil municipal a choisi l'emplacement de l'œuvre qui sera installée sur le sol alexinois, soit dans le parc Alice-Simard.

Le contrat a été octroyé à l'entreprise Excavation Jérémy Forest Inc. pour le projet de remplacement des vannes du réseau de distribution d'eau potable.

L'emplacement choisi pour l'aire d'attente du transport adapté et collectif (abribus) a été modifié. Au lieu de l'installer sur le terrain municipal face au Complexe de l'Hôtel de ville, il sera aménagé devant l'ancien presbytère, près du panneau numérique.



## Info-travaux

### Entretien du réseau routier

Le rapiéçage du pavage sera réalisé, suivi du scellement de fissures et du marquage de la chaussée.

### Installation de nouvelle signalisation

La mise en œuvre de la première phase du plan d'action global pour la sécurisation du réseau routier sera déployée le 27 juin.

MRC de Montcalm  
Entre futur et nature

VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

JEUDI  
12 SEPTEMBRE 2024  
9h

Salle L'Opale  
510, rue Saint-Isidore, Saint-Lin-Laurentides QC J5M 2V1



## Faits saillants de l'exercice 2023

L'article 176.2.2 du Code municipal stipule que le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin. Je vous présente donc les grandes lignes du rapport financier 2023 ainsi que le rapport de nos vérificateurs externes pour le même exercice.

L'exercice 2023 s'est soldé par un surplus de 139 239 \$. Nous pouvons remarquer que le profil financier de la municipalité de Saint-Alexis démontre un taux global de taxation et d'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisé moins élevés lorsqu'on fait la comparaison avec des municipalités de même taille (population), des municipalités de la MRC de Montcalm et même des municipalités de la région de Lanaudière et du Québec.

Le rapport d'audit externe recommande, notamment, les éléments suivants :

- Les contrôles en place devraient être appliqués sans exception.
- Des contrats de travail devraient être mis en place pour tous les employés et la liste des dépôts directs des salaires devrait être approuvée.
- Les écritures de journal devraient être approuvées par la direction générale.

Soyez assurés que le conseil municipal et la direction générale travaillent à mettre en place des processus d'optimisation des ressources afin d'assurer une saine gestion des fonds publics qui nous sont alloués.



## Saviez qu'après 22 h faire du bruit est une nuisance?

### Règlement no 2023-091

Le règlement no 2023-091 concernant les nuisances mentionne qu'entre 22 h et 7 h, il est interdit de faire du bruit susceptible de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos, le bien-être des citoyens ou de nature à empêcher l'usage paisible de la propriété dans le voisinage (les activités agricoles sont exclues). Il en va de même pour l'utilisation de haut-parleurs ou d'appareils amplificateur de sons à l'extérieur.

## Journée verte

Le succès de cette journée est attribuable aux bénévoles. Merci de votre temps et de votre implication.

Bravo aux Alexinois de poser des gestes verts pour, collectivement, contribuer à la protection de notre environnement.

Cette journée a été possible grâce à la participation de



# Demande de permis - Service de l'urbanisme

Avant de réaliser tous travaux, vous devez vous informer auprès du service d'urbanisme de la Municipalité afin de vérifier si vos travaux nécessitent un permis. Lorsqu'un permis est requis, veuillez en faire la demande à l'avance en complétant le formulaire de demande de permis.

- Nous vous suggérons de déposer votre demande de permis un mois avant le début des travaux afin de permettre à la personne responsable d'étudier votre demande, vous évitant ainsi tous délais additionnels si votre projet ne respecte pas la réglementation municipale.
- Aucun permis n'est émis la journée même et la Municipalité dispose de 30 à 60 jours pour l'émettre.
- Si vous débutez vos travaux **SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE UN PERMIS DE LA MUNICIPALITÉ**, vous êtes en infraction et passible d'une sanction prévue aux règlements d'urbanisme no 1986-69 et 1986-71.

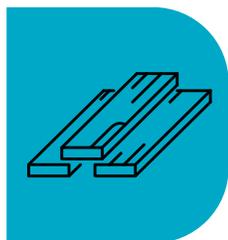


[www.st-alexis.com/citoyens/urbanisme/formulaire](http://www.st-alexis.com/citoyens/urbanisme/formulaire)

## Identifiez clairement votre immeuble

L'article 2.1.4.3 du Règlement no 2018-046 dit que tout bâtiment doit être muni d'une adresse civique dont les chiffres ont une dimension minimale de 77 mm (3 po) de hauteur et de 10 mm (1/2 po) de largeur sur fond contrastant. De plus, la plaque devra être installée en permanence en façade du bâtiment et **être visible de la voie publique**.

**Le respect de cette réglementation facilite la collecte des bacs de matières résiduelles et le travail des services d'urgence.**



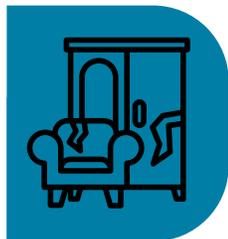
### Écocentre

Lundi, mardi, vendredi et  
samedi de 8 h à 16 h  
Dimanche de 8 h 30 à 12 h



### Collecte RDD et SERPUARIENS

20 juillet à Saint-Calixte  
3 août à Saint-Lin



### Collecte d'encombrants

4 juin  
2 juillet



Des frais de 100 \$ sont exigés pour obtenir une vignette (autocollant) pour un 2<sup>e</sup> bac à ordures pour une même adresse.



### Récupération de vélos

Les résidents peuvent se procurer un vélo usagé ou des pièces de vélo à l'Écocentre. N'hésitez pas à contribuer à cette initiative.

## Permis de brûlage Feux à ciel ouvert

Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, il est obligatoire de se procurer un permis de brûlage, celui-ci est délivré gratuitement. Communiquez avec le service de sécurité incendie pour faire votre demande : 450 831-2182 # 7003 ou [administration.ssi@mrcmontcalm.com](mailto:administration.ssi@mrcmontcalm.com)

Il est important de faire la distinction entre un feu d'ambiance tenu dans un foyer conforme ou une installation artisanale conforme et un brûlage qui nécessite un permis. Un brûlage qui nécessite un permis fait référence à un feu de joie, un feu de défrichage ou tout autre brûlage similaire.

## Pyrotechnie Feux d'artifice

Veillez noter que l'utilisation de pièces pyrotechniques (feux d'artifice) devra faire l'objet d'une autorisation écrite du service d'incendie après inspection des lieux. Règlement 2018-046 Article 5.1.1.3



## Vente de garage

Il est permis de faire une vente de garage la fin de semaine du 8 et 9 juin. La durée de la vente ne peut excéder plus de 3 jours consécutifs. L'activité doit se dérouler entre 8 h et 21 h et se tenir à l'intérieur des limites de la propriété concernée. Il est obligatoire d'obtenir une autorisation de la Municipalité via une demande du certificat d'autorisation pour une vente temporaire disponible dans les *Formulaires en ligne* au [www.st-alexis.com](http://www.st-alexis.com).

## Licence pour les chiens

Il est obligatoire pour le propriétaire d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa Municipalité.

Le chien doit porter en tout temps la médaille remise au moment de l'enregistrement. La médaille est valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et est au coût de 25 \$. Elles sont disponibles à l'Hôtel de ville. Il est possible aussi de faire l'achat en ligne : <https://spcalanaudiere.org/municipalites/ville-de-saint-alexis/>

N'oubliez pas, dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser. Un chien doit être tenu en laisse (longueur maximale de 1,85 m). Pour les chiens de 20 kg ou plus, la laisse doit être attachée à un harnais ou à un licou.



# Embellissons notre *Terre vivante!*

Aidez la Municipalité à maintenir les 4 *Fleurons du Québec* en faisant l'entretien de vos espaces extérieurs et en ajoutant une variété d'éléments horticoles dans vos aménagements paysagers et/ou en ajoutant des végétaux mellifères afin de favoriser les pollinisateurs.



**Courrez la chance de gagner un des trois certificats cadeaux lors du tirage au sort.**  
**1<sup>er</sup> prix : 200 \$ 2<sup>e</sup> prix : 150 \$ 3<sup>e</sup> prix : 100 \$**

Les participants doivent s'inscrire avant le 16 août 2024 via le formulaire en ligne disponible au [www.st-alexis.com](http://www.st-alexis.com). Vous devez avoir réalisé vous-même l'aménagement, sans l'aide d'un professionnel. Une seule participation par adresse est autorisée.

## Rôle écologique de l'asclépiade dans la survie du monarque

L'asclépiade, une plante à fleurs, ne peut être considérée comme une simple mauvaise herbe, elle joue en fait un rôle écologique très important. Sans elle, les papillons monarques seraient privés d'une plante essentielle à leur survie. Les adultes monarques pondent leurs œufs exclusivement sur ces plantes, afin de procurer aux jeunes chenilles la nourriture qui leur est essentielle. C'est pour cette raison que la survie du papillon monarque est directement liée aux asclépiades.

Outre ce rôle de premier plan pour les monarques, les asclépiades sont des plantes très nectarifères qui sont les hôtes de nombreux pollinisateurs comme les abeilles et différentes espèces de papillons.



La perte d'habitats naturels et l'éradication de l'asclépiade dans les champs, les fossés et les bords de routes sont parmi les principales causes du déclin du monarque. La réduction importante des populations d'asclépiades démontre le besoin urgent de protéger les populations restantes d'asclépiades et d'encourager les activités de restauration.

Individuellement, vous pouvez éviter de couper les asclépiades et même en planter pour favoriser les monarques. Plantez également des arbustes et des vivaces nectarifères qui fleurissent vers la fin de l'été comme de la sauge, du sédum, des buddleias (appelés arbre à papillons), des lantanas, des échinacées ou des rudbeckies. Enfin, évitez tout insecticide chimique pour traiter vos plantes.



Crédit photo : Sylvie Dufort



Crédit photo : Sylvie Dufort

Sources : <https://m.espacepoulavie.ca/les-asclepiades-indigenes-du-quebec>  
<https://dujardindansmavie.com/conseils-idees/asclepiade-plante-survie-des-monarques/>



## Jardin communautaire

Les inscriptions sont en cours! Vous êtes citoyens et souhaitez cultiver un potager dans le jardin communautaire de la Municipalité?

Contactez la coordonnatrice de la Bibliothèque (p.16) ou inscrivez-vous via les *Formulaires en ligne*.

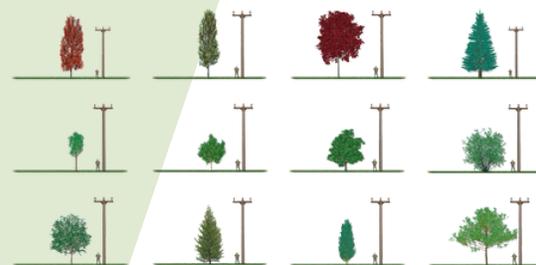
## Le bon arbre au bon endroit

Afin d'éviter de couper vos arbres, Hydro-Québec vous invite à réaliser judicieusement vos aménagements paysagers.

La végétation qui se trouve trop près des fils peut provoquer des courts-circuits. Elle peut ainsi déclencher un incendie ou présenter un risque de choc électrique. Voilà pourquoi Hydro-Québec met tout en œuvre pour dégager les fils.

Au Québec, près de 40 % des pannes d'électricité sont attribuables à la chute de branches ou d'arbres sur des lignes de distribution. Lors d'événements météorologiques exceptionnels (rafales ou verglas), cette proportion dépasse 70 %.

Pour savoir quel arbre ou arbuste planter à proximité des fils électriques, visitez le [www.arbres.hydroquebec.com](http://www.arbres.hydroquebec.com).



## La maladie du mildiou

Cette maladie très agressive peut causer des pertes économiques importantes pour les producteurs agricoles. Les structures qui permettent à cet organisme de se reproduire (spores) sont facilement transportées par le vent et peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres, propageant ainsi la maladie. Celle-ci se développe rapidement et les plantes atteintes peuvent être détruites en quelques jours.

Sa présence doit obligatoirement être déclarée au MAPAQ si elle est détectée dans une zone de culture protégée. Le mildiou ne pose pas de risque pour la consommation humaine : les tubercules de pommes de terre et les tomates issus de plantes infectées peuvent être consommés sans danger.

## Club de lecture

Un club littéraire pour les 14 à 99 ans, animé par Nancy Leroux, vous convie à venir, une fois par mois, partager des coups de cœur littéraires ou tout simplement à venir écouter ceux d'autres passionnés lors de rencontres conviviales. Il est toujours temps de s'inscrire!



## Heure du conte

**Samedi 6 juillet de 10 h à 11 h** avec Alice et son cochon.

Je m'appelle Alice et mon meilleur ami s'appelle Marcel, c'est un cochon. Venez nous rencontrer à l'heure du conte à la Bibliothèque Diane-Lavallée, ce sera un plaisir!

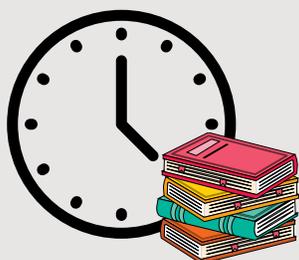


Inscrivez-vous aux activités de la Bibliothèque à l'aide des **Formulaires en ligne** au [www.st-alexis.com](http://www.st-alexis.com) ou en communiquant avec la coordonnatrice de la Bibliothèque (p.16).

## Horaire estival à la page 16

- Prenez note que les mardis d'été, la garderie sera en visite de 10 h à 10 h 30.
- Jusqu'au 2 septembre, la Bibliothèque est ouverte à 9 h les mardis.
- Fermée le 24 juin, le 1<sup>er</sup> juillet et du 21 juillet au 2 août.

**Toute l'équipe vous souhaite des merveilleuses vacances!**



Cette carte, pour une famille de 2 adultes et 3 enfants, donne accès gratuitement aux institutions muséales participantes. Elle s'emprunte comme un livre pour une durée de deux semaines. Treize musées vous ouvrent leurs portes : Boréal, Centre culturel Pauline-Julien, Centre d'exposition Raymond-Lasnier, Domaine seigneurial Ste-Anne, Galerie d'art du parc, Maison Rocheleau, Manoir Boucher de Niverville, Moulin Michel de Gentilly, Musée POP, Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, Musée des religions du monde, Musée des Ursulines et Vieux presbytère de Batiscan.



MENU

ACCÈS RAPIDES

CATALOGUE

Trouvez un livre en bibliothèque



LIVRES NUMÉRIQUES



MAGAZINES ET JOURNAUX



SERVICES EN LIGNE



PROGRAMMES



MA BIBLIO



ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS



SUGGESTIONS DE LECTURE



PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

## Nouveau portail biblietcie.ca

Nous sommes heureux de vous convier à visiter les mises à jour importantes du portail biblietcie.ca.

Club  
de lecture  
d'été  
TD  
2024



## Club de lecture d'été TD pour les jeunes

Du 20 juin au 2 septembre aura lieu le club de lecture d'été. Une fois inscrits, les enfants peuvent participer partout et en tout temps : à la bibliothèque, à la maison, en ligne [clubdelecturetd.ca](http://clubdelecturetd.ca) ou sur la route, bref, partout où leur été les mènera! Viens chercher ton carnet et tes autocollants à la Bibliothèque pour relever des défis et gagner des prix. C'est gratuit!

Bienvenue sur votre espace  
**toutapprendre**



Avec votre abonnement à la Bibliothèque, vous pouvez consulter plus de 1 500 cours en ligne couvrant un très large éventail de sujets : arts et loisirs créatifs; bureautique; langues; multimédia; musique; programmation et sécurité; sport et fitness; vie professionnelle. Les cours de *Tout apprendre* combinent des méthodes d'apprentissage traditionnelles aux nouvelles technologies.

Accès sur [biblietcie.ca](http://biblietcie.ca) sous l'onglet « Accéder aux ressources numériques ». Vous devrez entrer votre numéro à 14 chiffres (carte membre) et votre NIP.

## Sentier des contes

Le sentier des contes mettra en vedette *Plus noir que la nuit* de Chris Hadfield et Kate Fillion. En suivant ce sentier, les enfants et leurs familles parcourent un livre jeunesse page par page, sur 20 panneaux en plein air. Cette activité sera située sur le site du jardin communautaire en face du Complexe de l'Hôtel de ville du 13 juin au 16 juillet. Ensuite, elle sera aménagée au parc Alice-Simard du 17 juillet au 2 septembre.



Besoin de conseils pour choisir le meilleur régime alimentaire pour vous? Pour acheter des boissons pour le sport, un tapis roulant, une nouvelle brosse à dents électrique, une crème antirides ou des bougies? Saviez-vous qu'avec votre abonnement à la Bibliothèque vous avez accès, gratuitement, aux tests et enquêtes effectués par l'équipe de *Verdict Santé* et aussi à de multiples recommandations pratiques et indépendantes en lien avec votre santé, votre bien-être et votre alimentation? Accès sur [biblietcie.ca](http://biblietcie.ca) sous l'onglet « Accéder aux ressources numériques ».

# Ton aventure

La 6<sup>e</sup> édition est lancée!

Termine la lecture de *Ton aventure* et cours la chance de remporter plusieurs prix, dont l'une des six bourses d'études de 500 \$ offertes par Desjardins.

Qu'est-ce que tonaventure.com? Un levier destiné à inciter les jeunes à lire cet été afin de développer leur fluidité en lecture et de prévenir la perte des acquis durant les vacances. C'est aussi un site web amusant et personnalisé où, pendant 30 chapitres, chaque jeune devient le héros de son aventure. Douze (12) histoires classées par groupes d'âge et écrites par Mathieu Fortin ou Annie Gravel.



Le programme des Cadets de la Sûreté du Québec sera de retour cet été. Vous pourrez les croiser dans les différents lieux publics extérieurs de la Municipalité.



Bénévoles recherchés à la Bibliothèque. Contactez-nous!

Service de transport adapté et collectif

Nouveaux points de vente pour l'achat de vos titres de transports

Pour visionner la liste, rendez-vous sur le site Web de la MRC de Montcalm.

Livret économique de 10 coupons disponible

DES QUESTIONS ?

- 450 313-0482, option 1
- Sans frais 1 888 235-0714, option 1
- [transport@mrcmontcalm.com](mailto:transport@mrcmontcalm.com)
- [mrcmontcalm.com/transport](http://mrcmontcalm.com/transport)

## Maîtrise de la végétation

Nous souhaitons vous informer qu'Hydro-Québec procédera au cours des prochains mois à d'importants travaux de maîtrise de la végétation dans différents secteurs de notre Municipalité. Les travaux requis impliquent du déboisement, de la coupe de branches et de l'abattage d'arbres d'essences non compatibles avec le réseau électrique ou à risque de tomber sur les fils lors d'événements météo. Ces travaux seront réalisés dans les emprises de lignes du réseau de distribution afin de réduire sa vulnérabilité, et par conséquent, améliorer la qualité du service dans notre Municipalité.

Dans certains cas, les résidus peuvent être laissés au sol dans le respect des normes encadrant ces travaux et visant à favoriser la biodiversité.

Pour de plus amples renseignements sur les endroits où ces travaux auront lieu, vous pouvez consulter la carte des travaux : <https://www.hydroquebec.com/securite/vegetation/carte-travaux.html>





**Information et inscription**

**450 439-2669**

### **Le Jardin Desjardins**

Joignez-vous aux familles de l'équipe jardin, un mercredi sur deux de 11 h à 13 h à partir du 5 juin. Apportez votre lunch pour manger sur place. Des changements peuvent survenir selon la température. Inscrivez-vous!

### **Pause estivale et inscription aux ateliers de la rentrée**

Les rencontres prénatales, les ateliers de la petite enfance (0-5 ans) et ceux offerts aux parents sont arrêtés pour la période estivale et reprendront en septembre prochain. Il est possible de vous inscrire en tout temps.

### **Horaire d'été**

- Ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 16 h
- Fermé tous les vendredis du 21 juin jusqu'au 30 août
- Les visites supervisées (SDA) sont ouvertes selon leur horaire habituel
- Fermé pour la fête Nationale et la fête du Canada, les 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet
- Fermé pour les vacances du 19 juillet au 4 août inclusivement

### **Bénévoles accompagnateurs recherchés pour le transport des familles**

Vous avez du temps à offrir? Les familles de Montcalm ont besoin de vous pour les conduire à nos ateliers parents-enfants. Le matériel de protection et de désinfection est fourni ainsi que les sièges d'auto et la formation. Une compensation financière de 0.54 \$ / kilomètre est offerte et nous respectons vos disponibilités. Communiquez avec Lyne Plamondon.

En attendant, nous souhaitons à tous un très bel été, beaucoup de plaisir, des rires à profusion et plein de beaux moments auprès des vôtres!

## Rejoignez le *Groupe entraide et amitié*



Bonne nouvelle! Nous lançons officiellement le tout nouveau *Groupe Entraide et Amitié de St-Alexis* et nous avons besoin de vous pour le faire briller.

En tant que bénévole, vous aurez l'opportunité unique de participer à l'organisation d'activités mensuelles, d'accueillir chaleureusement les participants et de les orienter vers les services disponibles dans la MRC de Montcalm.

Ensemble, créons des moments de bonheur, brisons l'isolement et soutenons notre communauté. Votre contribution peut faire une différence significative dans la vie des personnes âgées et des citoyens(ne) de nos différentes municipalités.

Impliquez-vous dans cette initiative enrichissante en communiquant avec Asaëlle Levi Alvares au 450 839-3118, poste 233 ou à [asaelle.levi.alvares@cabmontcalm.com](mailto:asaelle.levi.alvares@cabmontcalm.com).



Si vous désirez jouer à la **pétanque** durant la période estivale, il est encore temps de vous inscrire auprès de Mireille Lachapelle à : [luxandre@sympatico.ca](mailto:luxandre@sympatico.ca).

Le **pickleball** se poursuivra à l'extérieur, cet été. Pour des informations, communiquez avec Robert Mailhot à [boblevoyageur@hotmail.com](mailto:boblevoyageur@hotmail.com).

Le club fadoq et l'Afeas vous dévoileront les nouveaux membres des C.A. lors de l'**épluchette de blé d'inde** qui aura lieu le mardi 20 août prochain. Cette activité est organisée par les C.A. de l'Afeas et de la fadoq de Saint-Alexis et offerte à tous les adultes intéressés à connaître et à s'impliquer dans leur communauté. Bienvenue à tous! Pour information, communiquez avec Mme Bellerose à [michelyne.bellerose@hotmail.com](mailto:michelyne.bellerose@hotmail.com).



Profitez du soleil, de la chaleur et faites le plein d'énergie. On vous prépare plein d'activités pour l'automne!

## Vous avez des questionnements concernant votre expérience en soins de santé ?

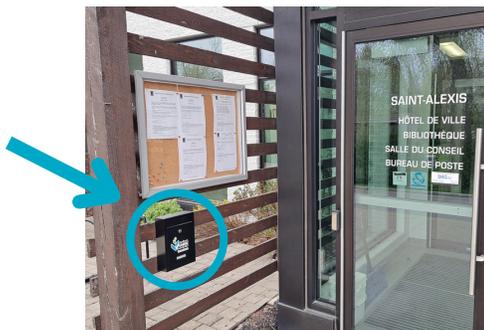
Voici les douze droits des usagers reconnus par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) du Québec :

- |  |   |
|--|---|
| 01. Droit à l'information                                | 06. Droit de participer aux décisions                     |
| 02. Droit à des services adéquats                        | 07. Droit d'être accompagné et assisté                    |
| 03. Droit de choisir le professionnel ou l'établissement | 08. Droit de recevoir des services en anglais             |
| 04. Droit de recevoir des soins requis d'urgence         | 09. Droit d'être représenté                               |
| 05. Droit de consentir à des soins ou de les refuser     | 10. Droit à l'hébergement                                 |
|  | 11. Droit de porter plainte                               |
|  | 12. Droit à la confidentialité et à l'accès à son dossier |



Questions ?  
**CONTACTEZ-NOUS!**

COMITÉ DES USAGERS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NORD DE LANAUDIÈRE  
450 759-8222, poste 2557 | 1 833 649-5733 | [cuc.nord.lan@ssss.gouv.qc.ca](mailto:cuc.nord.lan@ssss.gouv.qc.ca)  
[ciss-lanaudiere.gouv.qc.ca/votre-ciss/comites-des-usagers/](http://ciss-lanaudiere.gouv.qc.ca/votre-ciss/comites-des-usagers/)



## Boîte aux lettres 24 h / 7 j

Vous trouverez à l'extérieur du Complexe de l'Hôtel de ville, sous le babillard des avis publics, une boîte aux lettres verrouillée. Vous devez déposer une lettre adressée à la Municipalité durant les heures de fermeture? Il suffit de la glisser dans la boîte noire.



## Les fraudes téléphoniques envers les aînés sont toujours d'actualité

- ▶ On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous. Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
  - Raccrochez. Prenez un moment de recul.
  - Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté.
  - Appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée.
  - Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- ▶ Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »? Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- ▶ On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison?
  - Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.
  - Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération.
  - Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- ▶ Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent? On vous demande de surtout n'en parler à personne?
  - Méfiez-vous! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.
  - Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit.
  - N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
  - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
  - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.



**Saint-Alexis**  
**Municipalité agricole**

**Soyez courtois en  
partageant la route.**

# L'HERBE À POUX



Juin



Juillet



Août

Début des allergies au pollen

## Ça s'arrache !

Québec

La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière rappelle que, chaque année, plusieurs milliers de Lanaudois souffrent d'allergies saisonnières, également appelées rhume des foins. C'est le pollen de l'herbe à poux, produit de la mi-juillet à octobre, qui est la cause principale de cette allergie.



Suivez leur page Facebook pour connaître les activités!

[facebook.com/festivalacadiendelanouvelleacadie](https://facebook.com/festivalacadiendelanouvelleacadie)



Les jeux de la MRC de Montcalm auront lieu à Saint-Lin-des-Laurentides les 7 et 8 août prochains.

La programmation sortira en juillet et les inscriptions se feront le matin des 7 et 8 août.

Suivez leur page Facebook : [facebook.com/groups/262611264254252](https://facebook.com/groups/262611264254252)

## Besoin d'un service de transport ?

### Que ce soit pour :

- L'école
- Un rendez-vous
- Effectuer des emplettes
- Visiter ta famille
- Etc.



NOUS AVONS LA SOLUTION POUR TOI!

Le Service de transport collectif et adapté de la MRC de Montcalm peut t'aider!

Pour un coût minime, tu peux te déplacer sur le territoire avec nous selon tes besoins, contribuer à la réduction des GES et économiser!



Numérise le code QR pour en savoir plus sur les services offerts.



Et bonne nouvelle, si ton transport doit être adapté à des besoins particuliers (limitations physiques ou cognitives), nous pouvons également t'aider.

Illustration : vectorbuzz.com

Communique avec notre équipe pour plus de détails

- 450 313-0482, option 1
- Sans frais 1 888 242-2412, option 1
- [transport@mrcmontcalm.com](mailto:transport@mrcmontcalm.com)
- [mrcmontcalm.com/transport](https://mrcmontcalm.com/transport)



URGENCE QUÉBEC

## CHALEUR EXTRÊME

Sachez quoi faire



Québec

- Buvez beaucoup d'eau.
- Passez quelques heures dans des endroits climatisés.
- Réduisez vos efforts physiques.

Pour d'autres conseils : [Quebec.ca/chaleuraccablante](https://Quebec.ca/chaleuraccablante)

### Adresse postale de l'Hôtel de ville

258 rue Principale, local 100  
Saint-Alexis (Québec) J0K 1T0

### Horaire de l'Hôtel de ville

Lundi, mercredi et jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h  
Mardi, vendredi, samedi et dimanche : fermé au public

### Horaire estival de la Bibliothèque

Mardi de 9 h à 12 h et 13 h à 17 h  
Mercredi de 13 h à 18 h  
Jeudi de 13 h à 19 h  
Samedi de 9 h 30 à 12 h (1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois)

### Téléphone : 450 839-7277

Adjointe de direction : poste 7300 | [info@st-alexis.com](mailto:info@st-alexis.com)

Direction générale : poste 7310 | [dg@st-alexis.com](mailto:dg@st-alexis.com)

Urbanisme et environnement : poste 7360 | [urbanisme@st-alexis.com](mailto:urbanisme@st-alexis.com)

Bibliothèque : poste 7380 | [biblio@st-alexis.com](mailto:biblio@st-alexis.com)

Communications : poste 7301 | [communications@st-alexis.com](mailto:communications@st-alexis.com)

Travaux publics : 450 752-9382 | [tp@st-alexis.com](mailto:tp@st-alexis.com)

Téléphone 24/7 pour les **urgences concernant la voirie** : 450 752-9382

### Informations générales

Site web : [www.st-alexis.com](http://www.st-alexis.com)

Facebook : [www.facebook.com/saintalexismontcalm](https://www.facebook.com/saintalexismontcalm)

Facebook : [www.facebook.com/bibliostalexis](https://www.facebook.com/bibliostalexis)

Alerte citoyenne : [avis.st-alexis.com](http://avis.st-alexis.com)

Inscrivez-vous à l'infolettre sur le site web

### Conseil municipal

Michel Ricard : [maire@st-alexis.com](mailto:maire@st-alexis.com)

Guylaine Perreault : [siege1@st-alexis.com](mailto:siege1@st-alexis.com)

Catherine Venne : [siege2@st-alexis.com](mailto:siege2@st-alexis.com)

Sébastien Ricard : [siege3@st-alexis.com](mailto:siege3@st-alexis.com)

Myriam Arbour : [siege4@st-alexis.com](mailto:siege4@st-alexis.com)

Chantal Robichaud : [siege5@st-alexis.com](mailto:siege5@st-alexis.com)

Danny Quesnel : [siege6@st-alexis.com](mailto:siege6@st-alexis.com)



**Fermeture de l'Hôtel de ville**  
**24 juin, 1<sup>er</sup> juillet et**  
**21 juillet au 3 août**  
**inclusivement**

### Formulaires en ligne

Pour une demande de permis de construction, une inscription à une activité ou une demande d'aide financière, il est possible d'utiliser les *Formulaires en ligne* disponibles sur le site :

**[www.st-alexis.com](http://www.st-alexis.com)**

Sur la page d'accueil, cliquez sur le lien



Formulaires en ligne